



Rapport final – 20 mars 2020

Besoins des proches de personnes suicidaires souffrant de troubles psychiques

Recommandations pour soutenir les
proches, à l'attention des hôpitaux et des
professionnels du domaine de la
psychiatrie stationnaire

Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique

Impressum

Pour citer ce document

Auteurs	Manike Katja, Kraft Eliane (Ecoplan)
Titre	Besoins des proches de personnes suicidaires souffrant de troubles psychiques – Recommandations pour soutenir les proches, à l'attention des hôpitaux et des professionnels du domaine de la psychiatrie stationnaire
Mandant	Office fédéral de la santé publique
Lieu	Berne
Date	20 mars 2020

Équipe du projet

Katja Manike, Ecoplan
 Eliane Kraft, Ecoplan
 Sara Duric, Repubblica e Cantone Ticino
 Mandantes
 Esther Walter, OFSP
 Rebecca Jaks, OFSP

ECOPLAN AG

Forschung und Beratung
 in Wirtschaft und Politik

www.ecoplan.ch

Monbijoustrasse 14
 CH - 3011 Bern
 Tel +41 31 356 61 61
bern@ecoplan.ch

Dätwylerstrasse 25
 CH - 6460 Altdorf
 Tel +41 41 870 90 60
altdorf@ecoplan.ch

Synthèse

Contexte

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a chargé Ecoplan de réaliser la présente étude dans le cadre du programme de promotion « Offres visant à décharger les proches aidants 2017-2020 » et du plan d'action Prévention du suicide. Cette étude **approfondit les aspects pertinents pour l'implication des proches aidants dans la prévention du suicide après un séjour hospitalier**. Les recommandations intitulées « Prévention du suicide après un séjour hospitalier » (2019) évoquent déjà cette question, mais sans expliquer précisément comment les proches aidants peuvent être impliqués d'une manière adaptée aux besoins lors de la transition stationnaire-ambulatoire. Le présent rapport comble cette lacune.

Objectifs et méthodes

Dans le cadre de ce mandat, Ecoplan doit :

- identifier les **besoins des proches aidants** des personnes suicidaires lors de la transition stationnaire-ambulatoire ;
- mettre en évidence les **compétences** nécessaires et les **conditions générales** adaptées pour que les **professionnels et les hôpitaux psychiatriques** puissent soutenir les proches aidants d'une façon qui réponde à leurs besoins ;
- élaborer des **recommandations** et des **propositions de mise en œuvre** concrètes et praticables à l'attention des professionnels et des institutions de soins psychiatriques.

En accord avec le mandant, Ecoplan a opté pour une méthodologie qualitative et exploratoire afin d'atteindre les objectifs du mandat. Les différentes phases de recherche ont été menées en parallèle en Suisse alémanique et au Tessin :

- Lors de la phase 1 (**inventaire des besoins des proches aidants**), des ateliers supervisés avec des proches aidants de personnes suicidaires ont été organisés.
- Lors de la phase 2 (**enquête sur la perception des besoins des proches aidants par les professionnels de la psychiatrie**), des ateliers supervisés ont été organisés avec des professionnels de la psychiatrie.
- Lors de la phase 3 (**validation**), l'équipe de projet a produit des recommandations provisoires sur la base des ateliers des phases 1 et 2. Celles-ci ont été validées lors d'ateliers supervisés réunissant des proches aidants et des professionnels de la psychiatrie.

Résultats et recommandations

Les proches et les personnes de confiance des personnes suicidaires ont besoin :

- d'**informations** sur la personne suicidaire (état de santé, schéma et durée du traitement, perspectives, tableau clinique, conséquences de la maladie pour l'entourage) ;
- de plus de **temps de parole** avec les professionnels ;

- d'être **soutenus et contactés de manière proactive** ;
- de **reconnaissance** et d'**estime** ;
- que les sorties d'hôpital soient **planifiées et annoncées suffisamment à l'avance**.

L'un des enseignements majeurs du projet est qu'il n'y a pas de divergence sur le plan normatif entre les professionnels et les proches en ce qui concerne l'implication de ces derniers. Proches comme professionnels sont convaincus de l'importance d'impliquer les proches pendant toute la durée du séjour du patient à l'hôpital. La différence entre la situation souhaitée et la situation actuelle est à mettre sur le compte d'obstacles dans le quotidien professionnel et la pratique clinique.

Les recommandations synthétisées sommairement dans le tableau suivant ont été élaborées sur la base des ateliers. L'origine et la justification de chaque recommandation figurent au chapitre 3.

N° Titre de la recommandation	
Recommandations concernant l'attitude et l'état d'esprit	
1	Traiter les proches d'égal à égal
Recommandations concernant l'organisation	
2	Instaurer pour les proches un droit d'être entendu
3	Institutionnaliser les services de conseil aux proches
Recommandations concernant la formation et le perfectionnement	
4	Former et sensibiliser les professionnels de la psychiatrie à la communication avec les proches
Recommandations concernant le parcours du patient	
5	Lors de l'admission à l'hôpital, fournir une fiche d'information aux proches
6	Encourager la personne suicidaire à impliquer son entourage
7	Contacter les proches tôt et de manière proactive
8	Remettre du matériel d'information aux proches
9	Inviter les proches aux réunions consacrées au patient
10	Planifier la sortie du patient longtemps à l'avance et en impliquant les proches
11	Avec la sortie du patient, élaborer avec les proches une carte d'appel d'urgence ou un plan d'urgence